

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-NAZAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA VILLE DE PORNIC

SEANCE PUBLIQUE DU 23 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 23 septembre à 19 h 30, le Conseil Municipal de Pornic, sur convocation régulière en date du vendredi 16 septembre 2022, dûment accompagnée d'une note explicative de synthèse, s'est réuni à la Salle du Conseil - Relais Saint Gilles à Pornic, en session ordinaire, sous la Présidence de M. BRARD, Maire.

Présents : M. Jean-Michel BRARD, Maire, Mmes et MM. Claire HUGUES, Paul-Eric FILY, Christiane VAN GOETHEM, Edgard BARBE, Isabelle RONDINEAU, Jean MONTAVILLE, Marie-Paule MARIE, Daniel BRETON, Christine CROCQUEVIELLE-BARREAU, Patrick PRIN, Samuel CHEREL, Philippe DEVEILLE, Nicolas ENGELSTEIN, Brigitte FRIESS, Florence GENDROT, Bruno GRIS, Corine GUIGNARD, Antoine HUBERT, Jean-Claude LANDRON, Yvon LE DIOURON, Donatienne LEPAROUX, Agnès LUSSEAU, Françoise MARTIN, Patricia MICHEL, Alexandra NICOLLE, Serge ROUSSEAU, Artak SAKANYAN, Dolorès THIBAUD.

Pouvoirs : Brigitte DIERICX à Isabelle RONDINEAU, Joël HERBIN à Daniel BRETON, Cristelle GAËTAN-ULAS à Nicolas ENGELSTEIN, Anne GOUDY à Florence GENDROT ;

Secrétaire de séance : Alexandra NICOLLE

Conseillers en exercice : 33 - Présents : 29 - Votants : 33 - Quorum : 17

2022 – IV – 02 - Représentation au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale : remplacement d'un membre démissionnaire

Suite à la démission de M. Yvonnick Kerboriou-Plaire, il est nécessaire de procéder à son remplacement au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Selon l'article R 123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le siège laissé vacant par un conseiller municipal est pourvu dans l'ordre de la liste à laquelle appartient l'intéressé.

Lors du Conseil municipal du 4 juin 2020 au cours duquel il a été procédé à la désignation des représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, la liste du groupe "Ecoute et Expérience" a présenté une liste de 7 membres.

Par conséquent, M^{me} Agnès Lusseau, candidate suivante de la liste " Ecoute et Expérience " est élue pour siéger au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Conseil Municipal :

- **ADOpte** la nouvelle composition des représentants du Conseil Municipal siégeant au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale suivante : Le Maire, Président de droit ou son représentant, Marie-Paule Marié, Yvon Le Diouron, Florence Gendrot, Dolorès Thibaud, Joël Herbin, Agnès Lusseau et Serge Rousseau.

Adopté à l'unanimité



Pour extrait conforme,
Pour le Maire, par délégation,
La Première Adjointe,

Claire HUGUES